



**Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 24 juin 2024**

Date de la convocation : mardi 18 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 49

Étaient présents :

M. François BAYROU, M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (excusée du n° 17 au n° 21), M. Mohamed AMARA, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Régis LAURAND (excusé du n° 50 au n° 57), Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE (excusée du n° 13 au n° 21), M. Kenny BERTONAZZI, M. Gilbert DANAN, M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUEYTO, M. Yves DEJEAN, M. Jean-Loup FRICKER, Mme Catherine LOUVET-GIENDAJ, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Sébastien AYERDI, M. Pierre DUDOUET, M. Xavier LALANDE (excusé du n° 48 au n° 53), Mme Lise ARRICASTRE, Mme Marie MOULINIER, Mme Marie SALESES, M. Stéphane DUSSARPS, Mme Camille LE DELLIOU, M. Antoine CHEVALIER, M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Emmanuelle CAMELOT (jusqu'au n° 12), Mme Fabienne CARA, M. Jérôme MARBOT, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY, M. Laurent JUBIER, Mme Marianne LAJARIGE

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Néjia BOUCHANNAFA (pouvoir à M. Gilbert DANAN), Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à Mme Marie-Laure MESTELAN), M. Frédéric DAVAN (pouvoir à M. Sébastien AYERDI), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), Mme Pauline ROY LAHORE (pouvoir à M. Eric SAUBATTE), Mme Emmanuelle CAMELOT (pouvoir à M. Jean-François BLANCO à compter du n° 13)

Étai(en)t excusé(es) :

Mme Julie JOANIN, M. Patrice BARTOLOMEO

Secrétaire de séance : Madame Marie MOULINIER

N° 66 Renouvellement de la mise à disposition d'un agent de la Ville auprès de la SPL des Halles

Rapporteur : Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE

Mesdames, Messieurs

Les membres du conseil municipal sont informés de la mise à disposition d'un agent communal de catégorie A auprès de la Société Publique Locale (SPL) Halles et République.

La direction Attractivité et Développement Economique est en charge à travers son pôle commercial de participer à la dynamisation du centre-ville de Pau. Cela se traduit par des actions de développement de l'offre commerciale, d'animations et de quotidienneté.

La Ville de Pau attribué à la SPL Halles et République, un marché portant sur l'animation commerciale des abords des Halles notamment du passage Carnot.

Dans ce cadre, un agent de la Direction Attractivité et Développement Economique de la Ville de Pau, titulaire du grade d'attaché, est mis à disposition à hauteur à hauteur de 20% de sa durée hebdomadaire de travail, au profit de la SPL Halles et République.

Compte tenu de l'évolution des missions de l'agent au profit de la SPL, il est proposé de porter la mise à disposition à 100 % de sa durée hebdomadaire de travail.

Il aura la responsabilité d'organiser, en lien avec les occupants du Passage Carnot, des expositions, des ateliers et des événementiels ouverts au grand public, en semaine et le week-end.

Cette mise à disposition donnera lieu au remboursement des charges inhérentes à la Ville par la SPL Halles et République.

Après avis de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 17 juin 2024, il vous appartient de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition « sortante » d'un agent communal de catégorie A auprès de la SPL Halles et République.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Maire
François BAYROU